



N/Réf. : 2023-AG/AC

Objet : Convocation Assemblée Générale 2023

Guilherand-Granges, le 22 août 2023

Madame, Monsieur le Président,

Au titre de votre statut de Président de club, nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale 2023 du District Drôme-Ardèche de Football qui se tiendra le :

JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023 à 18h30,
au siège du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes - 290, rue Faventines à VALENCE (26000)

Les éléments évoqués lors de cette assemblée vous sont joints à cette convocation. Veuillez trouver également ci-après un pouvoir (page 2) ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée (page 3). Nous vous précisons que le journal Foot Numéro Spécial « Assemblée Générale » ne sera pas remis en format papier lors de l'Assemblée Générale, vous le trouverez joint à cette convocation.

Nous vous informons également que **le club doit être représenté par son Président muni de sa licence FFF et d'une pièce d'identité** et qu'en cas d'absence, **son remplaçant muni de sa licence FFF et d'une pièce d'identité (dirigeant du même club ou d'un autre club) doit être muni d'un pouvoir établi sur le coupon ci-après (page 2) ou sur un document avec en tête du club, portant la signature du président et le cachet du club.**

Nous vous rappelons que la représentation de votre club est **obligatoire** et que toute absence sera amendée.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District
Drôme-Ardèche de Football
Jean-François VALLET



POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023

La personne licenciée détentrice du présent pouvoir devra être munie de sa licence FFF et d'une pièce d'identité

Je soussigné(e) M. / MmePrésident(e) du club de

N° d'affiliation

Déclare donner pouvoir à M. / Mme N° de licence

du club N° d'affiliation

pour me représenter lors de l'assemblée générale du District Drôme-Ardèche de Football, le jeudi 07 septembre 2023 à VALENCE et de participer aux votes qui se tiendront lors de cette assemblée.

Cachet du club

**Nom – Prénom
Signature**

Document à donner par votre représentant au bureau d'émargement le jour de l'assemblée générale.



ORDRE DU JOUR - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE DE FOOTBALL 2023

18H30 : ACCUEIL DES CLUBS

- Emargements.
- Remise des différents documents ainsi que les supports de vote.

19H00 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

- Mot d'accueil du Président.
- Allocutions des personnalités.
- Quorum.

19H35 : OUVERTURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation du PV de l'AG 2022 de VALENCE. (vote) [télécharger ici](#)
- Approbation des rapports d'activités de la saison 2022-2023 des commissions. (vote)
- Bilan sur l'aide aux collectivités/clubs.
- Point de situation sur le statut de l'arbitrage.
- Sensibilisation aux statuts des associations.
- Présentation des modifications des textes réglementaires District :
 - V. Encadrement des équipes par éducateurs diplômés. (vote)
 - Article 28 : Accessions et descentes. (vote)
 - Article 132 : Le dirigeant ou l'éducateur responsable d'une équipe. (vote)
 - Surclassement des joueurs/joueuses d'U6 à Séniors. (vote)

20H35 : BILAN FINANCIER 2022-2023

- Présentation et approbation du bilan, du compte de résultat et de l'affectation du résultat relatif à la saison 2022/2023. (vote)
- Présentation et approbation du rapport du commissaire aux comptes. (vote)
- Présentation et approbation des tarifs 2023/2024. (vote)
- Présentation et approbation du budget prévisionnel pour 2023/2024. (vote)

20H50 : QUESTIONS DIVERSES

- Questions diverses - Seules les questions posées par écrit et reçues au District avant le mercredi 30 août 2023 seront traitées.

20H55 : REMISE DES RÉCOMPENSES

- Remise de fanions pour les équipes accédants au niveau supérieur à l'issue de la saison 2022/2023.
- Remise des challenges du Fair-play (par catégorie et par niveau).
- Remise de récompenses diverses

Allocution et clôture de l'assemblée générale par le Président du District.